

Nanterre, le 6 novembre 2025

Association des Résidents de Central Parc (ARCEP)

Monsieur le Maire, Madame la Première adjointe,

Nous vous remercions de nous avoir conviés au prochain comité de quartier du 14 novembre 2025, auquel nous invitons nos adhérents à se rendre nombreux.

Parmi tous les sujets que vous mentionnez à l'ordre du jour de cette réunion, le développement des activités de l'ARENA de Paris La Défense retient particulièrement notre attention.

Le 30 septembre 2025, Mr Gilles GAUCHÉ CAZALIS, adjoint au maire délégué à l'espace public, a indiqué en réponse à nos multiples interventions que des réflexions étaient en cours avec les responsables de l'ARENA pour en améliorer l'insertion locale.

Nous en prenons acte, ayant pu constater au fil des 8 ans écoulés des différences non négligeables entre les engagements initiaux et les constats actuels :

- baisse sensible des contrôles de filtrage des accès automobiles, pourtant supposés préserver les riverains, entrainant aussi le développement de stationnements anarchiques;
- insuffisance de certaines mesures de salubrité et de sécurité (conditions d'accès aux toilettes publiques extérieures à l'ARENA, gêne des cheminements piétons par le maintien sur place des barrières de sécurité en dehors des évènements programmés);

Monsieur Raphaêl ADAM, Maire de Nanterre Madame Zahra BOUDJEMAÏ, Première adjointe Hôtel de Ville 1 place du 27 mars 2002 BP 1406 92014 NANTERRE CEDEX - et conséquences parfois très pesantes lorsque l'évènement programmé est susceptible d'affecter la sécurité publique (présence policière très visible, interdictions spécifiques de cheminements piétons même aux riverains justifiant de leur lieu d'habitation,...), sans que les riverains aient pu s'y préparer faute d'en avoir été prévenus.

Nous souhaitons donc que le prochain comité de quartier soit l'occasion d'entendre les responsables en charge de ces questions pour qu'ils apportent les réponses attendues pour améliorer la situation et résoudre les difficultés constatées.

Vous citez aussi dans l'ordre du jour la réparation des traverses de l'Esplanade Charles de Gaulle. **Ce sujet nous paraît à relier à la question plus large de l'amélioration de l'image du quartier,** aujourd'hui assez dégradée entre l'Esplanade, l'école de l'Opéra de Paris et la gare du RER A.

Cela tient notamment à des dépôts mal maîtrisés de conteneurs de déchets de restauration, entrainant la présence avérée de rongeurs, à l'absence persistante de réparation de l'immeuble près du RER qui a été incendié en juin 2023, et à l'absence de gestion de l'espace vert en bordure gauche de l'Esplanade.

Cette situation ne nous semble pas répondre aux intérêts des habitants, attachés par ailleurs aux atouts indéniables du quartier, ni à la présentation dynamique et attractive du Parc Nord sur le site Nanterre.fr.

Ces deux sujets, développement de l'ARENA et amélioration de l'image globale du Parc Nord, mériteraient que soit mis en place un comité de suivi des améliorations apportées par les différentes instances compétentes.

Cette initiative permettrait au moins une fois par an, entre deux comités de quartiers, de dresser un point plus précis des évolutions constatées, et aux associations du quartier de mieux en informer les habitants.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre intervention et vous prions de croire, Monsieur le Maire, Madame la Première adjointe, à l'assurance de notre sincère considération.

Didier ETIENNE

Jacques ZAPLOTNY

Président

Vice-Président

Copie : Stéphanie Moncomble, cheffe de projet du quartier du Parc